

TROPHEE IRC DOUBLE & SOLITAIRE 2019

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE



25 & 26 MAI 2019

CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

PORT LA NAPOULE 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

CONTACT : 06 60 33 43 42 / CERCLANAUTIQUEDELANAPOULE@GMAIL.COM

WWW.CERCLANAUTIQUEDELANAPOULE.FR



CERCLE NAUTIQUE DE LA NAPOULE

PORT LA NAPOULE



AVIS DE COURSE **TROPHEE IRC DOUBLE & SOLITAIRE** **Epreuve du Championnat Méditerranée double & solitaire IRC-UNCL 2019**

Organisation

Le Trophée IRC double & solitaire est organisé les **25 et 26 Mai 2019** par le **Cercle Nautique de la Napoule**.

RÈGLES APPLICABLES

Les règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020.

Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.

Les règles des classes concernées.

Les règlements fédéraux et les classements nationaux concernés.

Le règlement du Championnat en Double & Solitaire IRC-UNCL 2019.

Le présent avis de course.

Les instructions de course et annexes.

Les règles de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun débris à l'eau, les débris peuvent être déposés à bord des bateaux de l'organisation.

CLASSES ADMISES

Le Trophée IRC double est ouvert aux classes **IRC** sur présentation de leur certificat de jauge 2019 ou SER.

Un certificat IRC « SER » (valable uniquement pour cette épreuve), peut être demandé en ligne au Centre de Calcul IRC jusqu'au lundi 20 Mai 2019, coût 20 €.

Pour faire votre demande allez sur : <https://www.uncl.com/boutique/certificats/certificats-ser/ser/>

Remplissez et transmettez le formulaire puis réglez les 20€ par carte bancaire.

Les voiliers seront armés au minimum pour la catégorie de navigation « jusqu'à 6 miles d'un abri ».

Le pilote automatique est autorisé.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent être effectuées en ligne sur le site http://nvi-ins.fr/INS_REGATE

Les droits d'inscription de 70€ (incluant un ticket repas pour le skipper) et les tickets repas supplémentaires de 15€ doivent être payés sur le site <https://www.helloasso.com/associations/cercle-nautique-de-la-napoule-cnn/evenements/regate-irc-en-double-et-solo>

Les inscriptions définitives auront lieu au siège du club (contre la jetée Est du port de La Napoule face quai M)

Le vendredi de 17.00 à 19.00 et le samedi de 9.00 à 10h30.

Les concurrents devront présenter s'ils ne l'ont pas déjà fait en ligne:

- L'acte d'engagement dûment rempli et signé.
- Les licences FFV valides des équipiers embarqués.
- Le certificat de jauge IRC du bateau en cours de validité.
- La carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.
- Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité d'un montant minimum de 1.500.000 € pour les concurrents étrangers.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.

Les instructions de course seront sur le site du CNN et pourront également être remises en papier au moment de l'inscription définitive. **Aucune licence ne sera délivrée le samedi matin.**

Port la napoule - 06210 La Napoule. Tel : 06.60.33.43.42
e-mail : cerclenautiquedelanapoule@gmail.com
site internet : www.cerclenautiquedelanapoule.fr

PLACES DE PORT

Les bateaux venant de l'extérieur seront accueillis gracieusement par la capitainerie de Port La Napoule du vendredi 24 Mai 12h au lundi 29 Mai 12h. Capitainerie Port la Napoule: canal VHF 9 ou 04 92 97 77 77.

PROGRAMME

Vendredi 24 Mai	17h à 19h :	Accueil, inscriptions définitives au siège du club.
Samedi 25 Avril	9h à 10h30 :	Accueil, inscriptions définitives au siège du club.
	13h00 :	Mise à disposition du comité de course pour une ou plusieurs courses.
	20h :	Résultats de la journée et buffet campagnard sous la tente devant le club.
Dimanche 26 Mai	9h :	Petit déjeuner sous la tente devant le club.
	11h :	Mise à disposition du comité de course pour une ou plusieurs courses.
	18h30 :	Remise des prix au siège du club.

IMPORTANT : Selon les prévisions météo, un avenant publié le Samedi à 20h pourra modifier le programme du Dimanche en avançant la mise à disposition du Comité de Course.

TYPE DE PARCOURS

Précisé sur les annexes des instructions de course : parcours bananes et/ou côtiers.

CLASSEMENT

Dans le cas où 3 manches ou plus sont courues, la plus mauvaise sera retirée.

Système de points à minima.

Système Temps/temps.

A partir d'UNE course courue le championnat sera validé.

RECOMPENSES

Les trois premiers équipages de chaque classe seront récompensés.

RESPONSABILITE

Les concurrents participeront au Trophée IRC double & solitaire sous leur entière responsabilité et à leurs propres risques et périls. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériels, de blessures ou de décès dans le cadre de la compétition, aussi bien avant que pendant ou après la régata.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le Cercle Nautique de la Napoule :

Par Tel : 06 60 33 43 42

Par Mail : cerclenautiquedelanapoule@gmail.com

Site Internet : <http://www.cerclenautiquedelanapoule.fr/>